

Conditions de participations et protection des données

1. Règle du jeu: Trouvez les paires au plus vite possible. Parmi les 30 participants les plus rapides, nous tirerons 3 tenues au sort.
2. Date limite de participation: 25.08.2015. Les employés de CALIDA et de Contilla ne sont pas autorisés à participer.
3. Les gagnants seront avertis d'ici fin septembre par courrier électronique. Si un gagnant ne réagit pas dans les 4 semaines après réception du mail, CALIDA se réserve le droit d'attribuer le gain à une autre personne par un nouveau tirage au sort.
4. Dans ce jeu-concours on va tirer au sort 3 tenues de CALIDA (lingerie de jour, shirt et pantalon).
5. La communication au sujet des cadeaux aura lieu après l'annonce aux gagnants, entre CALIDA et les gagnants eux-mêmes.
6. Ce jeu-concours se fait en coopération avec contilla.de.
7. Nous utilisons les informations fournies par vos soins qu'à la seule fin du traitement de votre participation au jeu-concours.
8. Les cadeaux ne seront ni remboursés ni échangés. Pas de correspondance ni de recours juridique concernant le concours. Le droit suisse est applicable.